

Enquête publique

Objet : Décision du Conseil communal du 1^{er} août 2019 décidant de la vente d'un excédent de voirie déclassé, d'une contenance mesurée de 01 are 20 centiares (chemin vicinal n° 14 situé à Lafosse), jouxtant les parcelles sises à MANHAY-GRANDMENIL, cadastrées Section A n° 135 A et 696 B.

Il est porté à la connaissance des Administrés qu'une enquête publique est ouverte sur la décision du Conseil communal du 1^{er} août 2019 décidant de la vente d'un excédent de voirie déclassé, d'une contenance mesurée de 01 are 20 centiares (chemin vicinal n° 14 situé à Lafosse), jouxtant les parcelles sises à MANHAY-GRANDMENIL, cadastrées Section A n° 135 A et 696 B.

Le dossier comprenant les plans et annexes requises est déposé au service Urbanisme de la Commune à partir du 19 août 2019 jusqu'au 04 septembre 2019 où tous peuvent le consulter tous les jours ouvrables de 09.00 heures à 12.00 heures.

Quiconque aurait des observations à formuler est prié de les fournir, par écrit, dans ce délai ou assister à la séance de clôture de l'enquête qui aura lieu le mercredi 04 septembre 2019 à 09.00 heures pour être close à 12.00 heures

A Manhay, 19 août 2019.

Par le Collège :

La Directrice générale f.f,



T. CORNET



Le Bourgmestre,



M. GENÉRET